



3^{ème} Congrès de la Société Internationale d'Ergologie

Appel à communications

29-30-31 août 2016

L'appel à communications qui suit repose sur **trois questions** qui traversent toute la démarche ergologique depuis une trentaine d'années et qui ont été progressivement et collectivement élaborées :

1. Du point de vue de la connaissance des activités humaines et notamment du travail, quelle est la **spécificité de la démarche ergologique** par rapport aux autres manières de produire des connaissances ?
2. Depuis son origine, la démarche ergologique a pour ambition ou pour projet non seulement de connaître les activités humaines et le travail, mais aussi d'intervenir pour les transformer ; **comment s'articulent** cette **volonté de connaissance** et cette **volonté de transformation** ?
3. Comment interviennent les **débats de valeurs** dans l'activité ergologique, c'est-à-dire dans la manière dont la démarche ergologique cherche à comprendre et à transformer ?

Ce sont les trois thèmes de l'appel à communications.

Le 3^{ème} Congrès a pour objectif de faire le point sur ces questions, à partir à la fois d'une réflexion théorique et conceptuelle, et d'expériences (de recherche ou autres) qui s'appuient sur cette idée fondatrice selon laquelle rien ne peut être dit sur le travail et plus généralement sur les activités humaines en dehors de ce qu'en disent leurs protagonistes.

Comme cela est affirmé dans l'appel à communications, « *conformément aux principes de la démarche ergologique et aux statuts de la SIE, le Comité scientifique évaluera les propositions de communication en veillant à respecter le caractère pluridisciplinaire et pluriprofessionnel du Congrès* ». Ainsi, les thèmes suggérés par cet appel couvrent un champ très vaste, qui va de questions conceptuelles et théoriques précises, nécessaires au développement de la démarche ergologique, à ce que nous enseignent des recherches plus concrètes ou des expériences dans les milieux de travail. La richesse des travaux de ce 3^{ème} Congrès repose par conséquent sur la diversité des communications.

Calendrier : les propositions de communications (5000 signes environ) doivent parvenir **avant le 1^{er} février 2016 sous forme électronique à l'adresse congres3.SIE@gmail.com**

Thème général : *Produire des connaissances sur l'activité humaine*

L'activité humaine est un objet de connaissances particulier. Elle se distingue des autres objets de connaissances, notamment des objets inertes et des objets vivants non humains (végétaux et animaux) par le fait qu'elle est le lieu de débats de normes. Le mode de production de connaissances qui la concerne doit nécessairement tenir compte de cette spécificité.

Le 3^{ème} Congrès de la SIE se donne pour objectif de faire le point sur toutes les implications épistémologiques, praxéologiques et axiologiques de cette nécessité, implications qui ont des conséquences directes sur le gouvernement et la gestion du travail et du politique.

1. Les implications épistémologiques (ou la question de la connaissance)

Au niveau de la production des connaissances, une première implication renvoie à la distinction de deux exigences conçues comme disciplines de pensée (« ascèses ») : l'exigence épistémique, qui est un exercice de la pensée visant à produire des connaissances sur les objets non soumis à (non sujets de) débats de normes en tentant de neutraliser, autant qu'il est possible, les conditions environnementales, historiques, singulières, nouées à « l'ici-maintenant » dans lequel s'opère ce travail de production scientifique ; et l'exigence ergologique qui est un exercice de la pensée visant à produire des connaissances sur des objets soumis à (sujets de) débats de normes, en reconnaissant la singularité de chaque activité humaine, de chaque situation de vie et de travail, en admettant la nécessaire confrontation au milieu et à l'histoire, et en mettant en dialogue les savoirs acquis institutionnellement et les

savoirs inscrits dans l'expérience de l'activité. Dans ce cadre, des communications pourront porter sur les points suivants :

- *Les dangers d'une utilisation exclusive de l'ascèse épistémique pour produire des connaissances sur l'activité humaine*
- *La caractérisation des savoirs mis en dialogue dans l'ascèse ergologique (savoirs investis/savoirs institués, savoirs en adhérence/savoirs en désadhérence)*
- *Les conditions épistémologiques du dialogue des savoirs, et notamment la présence d'un « pôle des valeurs » permettant de le réguler, et l'acceptation du retravail des savoirs considérés comme acquis (inconfort intellectuel).*

Une seconde implication concerne le « passage » des savoirs à la connaissance. Toute connaissance exige ce qu'on a convenu d'appeler une « entrée en épistémicité », c'est-à-dire une utilisation de concepts, plus ou moins abstraits et généraux, supposés définis avec rigueur, cohérents entre eux au sein d'un système, d'un référentiel, d'une théorie, et permettant de rendre le réel compréhensible dans des conditions précises. Cet effort est commun à toute forme de production de connaissances, mais il convient de distinguer différents types de concepts, en fonction de leur objet et du processus de leur élaboration : concepts formalisant les objets inertes et vivants non humains en terme de « lois », de modèles, obtenus par des raisonnements logiques et par des protocoles particuliers les couplant à leur objet (méthode expérimentale par exemple) ; concepts normatifs visant à organiser les activités humaines ; concepts des sciences humaines et sociales traitant des activités humaines sous le mode épistémique, c'est-à-dire en articulant des concepts ; enfin, concepts prenant pour objet les activités humaines sous le mode ergologique. Cette seconde implication peut donner lieu à des communications portant sur les points suivants :

- *En quoi et comment les concepts normatifs peuvent produire des connaissances sur l'activité humaine ?*
- *Quelles sont les différences entre les concepts des sciences humaines et sociales produits sous le mode épistémique et les concepts produits sous le mode ergologique ?*
- *Contenus spécifiques et non spécifiques des concepts produits sous le mode ergologique (par exemple quelle est la différence épistémologique entre le concept de corps-soi ou le concept de double anticipation (spécifiques), et le concept d'activité de travail ou le concept de norme (non spécifiques) ?).*

2. Les implications praxéologiques (ou la question de l'intervention)

Depuis toujours, la production de connaissances sur l'activité humaine est inséparable d'une volonté d'intervention sur et dans cette activité. La logique tendanciellement dominante peut se résumer dans la maxime « Comprendre pour transformer, comprendre pour agir ». Derrière cette maxime et son aspect séquentiel (d'abord comprendre, et ensuite agir et transformer) se cache l'idée selon laquelle la détention de connaissances est la condition d'une intervention efficace, idée qui se trouve à la source de la montée en puissance des « experts » en tout genre. Surgissent immédiatement plusieurs questions qui sont autant de points sur lesquels des communications sont envisageables :

- *Comment se positionne la démarche ergologique par rapport à cette logique ?*
- *Quelles sont les différences entre la « posture de l'expert » et la « posture ergologique » ?*
- *En quoi le dialogue entre les savoirs est autant un travail de mise en évidence des alternatives possibles qu'un mode de production de connaissances sur l'activité humaine ?*
- *Quelles sont les conditions du repérage des changements induits par la mise en œuvre de la démarche ergologique ? A quelles expériences peut-on se référer ?*
- *Et, à partir d'exemples précis, quelles sont les conditions concrètes de la mise en œuvre de la démarche ergologique ?*

3. Les implications axiologiques (ou la question des valeurs)

La démarche ergologique tient pour principe que rien de sérieux ne peut être dit sur l'activité indépendamment de ses protagonistes. Cette fenêtre du Congrès vise à interroger la nature d'un tel positionnement principiel :

- *L'institution d'un dialogue entre les savoirs s'appuie-t-elle uniquement sur des raisons d'ordre épistémologique ?*
- *S'il ne saurait par exemple y avoir de production de connaissances rigoureuses sur le travail sans y associer ceux qui en font l'expérience, est-ce avant tout parce que les ses protagonistes sont les seuls à savoir comment s'est engendrée l'activité réelle ?*

- *N'est-ce pas d'abord parce que l'objet à connaître implique ici des « êtres d'activité », susceptibles de mettre en débat la finalité de la production de connaissance dont ils font l'objet ?*

La vérité, valeur propre à la démarche scientifique, n'est effectivement pas la seule valeur à laquelle l'esprit humain puisse se consacrer ; dans l'activité, la vérité peut ainsi entrer en conflit du point de vue des protagonistes avec d'autres valeurs, comme celles du collectif, du vivre-ensemble, de la santé, du bien encore du beau. L'enjeu consiste alors à mettre au jour la hiérarchie opérée par protagonistes des activités humaines entre ces différentes valeurs, enjeu essentiel à la compréhension de l'issue d'un débat de normes. Ainsi l'ergologie repose-t-elle sur l'exigence de ne jamais couper la réflexion sur le concept d'une réflexion sur les valeurs ; mais toute la question est alors de savoir ce qui, d'une épistémologie générale ou d'une axiologie générale, vient en premier. Autrement dit,

- *dans le champ des sciences humaines et sociales, les implications axiologiques de l'activité ne viennent-elles pas fondamentalement s'articuler sur l'opération du connaître, voire la surdéterminer ? Quelles en sont les implications pour le chercheur en sciences sociales et humaines ?*

Le 3^{ème} Congrès de la Société internationale d'ergologie¹ accueillera, sous des formes qui restent à définir, toutes les communications qui auront pour objet d'éclairer, d'éclaircir ou d'illustrer cet ensemble de questionnements. Conformément aux principes de la démarche ergologique et aux statuts de la SIE, le comité scientifique évaluera les propositions de communication en veillant à respecter le caractère pluridisciplinaire et pluriprofessionnel du Congrès.

Calendrier

- Les **propositions de communications (5000 signes environ)** doivent parvenir au comité d'organisation sous forme électronique **avant le 1^{er} février 2016 à l'adresse congres3.SIE@gmail.com.**
- La liste des **propositions retenues** par le comité scientifique sera communiquée **avant le 15 mars 2016.**

¹ Le 1^{er} Congrès s'est tenu à Strasbourg en 2012 sur le thème « Penser autrement la vie, l'activité, le travail » ; le 2^{ème} Congrès s'est tenu à Sierre (Suisse) en 2014 sur le thème « Produire des normes et intervenir dans la vie des autres ; savoirs et démocratie en travail »

Comité scientifique

Castejon Christine (France), consultante, docteure en philosophie

Crocco Mariagrazia (France, Italie), docteure en philosophie, Ater à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, EA 4671 Adef, Aix-Marseille Université

Cunha Liliana (Portugal), psychologue du travail, Maître de conférences à l'Université de Porto

Dassa Marie-Hélène (France), cadre infirmier

De Gasparo Sandro (France), ergonomiste

Di Ruzza Renato (France), économiste, Professeur des Universités, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Dromard Ingrid (France), doctorante en philosophie, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Duc Marcelle (France), sociologue, Maître de conférences, UMR 5044 Certop, Université de Toulouse

Durrive Louis (France), philosophe, Professeur associé, EA 2310 Lisec, Université de Strasbourg

Goulart Edna (Brésil), Professeure à PUC Campinas Unicamp, Sao Paulo

Lacomblez Marianne (Portugal), psychologue du travail, Professeure à l'Université de Porto

Lévy Bernard (Suisse), Professeur à la Haute École en Travail Social de Sierre

Manvoutouka Tine (France), docteure en philosophie, Ater, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Rollin Jacques (France), responsable de formation, France Telecom

Ryvalski Patrick (Suisse), Maître d'enseignement et Responsable de domaine Formation continue et certifiante, Institut Fédéral des Hautes Études en Formation Professionnelle, Lausanne

Santos Eloisa (Brésil), Professeure à l'UNA, Belo Horizonte

Saraceno Marco (Italie, France), docteur en sociologie, Ater, EA 3831 GHRIs, Université de Rouen

Scherer Magda (Brésil), Professeure au Département de Santé Collective à l'Université de Brasília

Schwartz Yves (France), Professeur émérite UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Taleb Abdessalam (Algérie), Médecin du travail, Professeur à l'Université de Tlemcen

Comité d'organisation

Bachelier Elsa, doctorante en philosophie, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Crocco Mariagrazia, docteure en philosophie, Ater à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, EA 4671 ADEF, Aix-Marseille Université

Di Ruzza Renato, économiste, Professeur des Universités, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Dromard Ingrid, doctorante en philosophie, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Jean Rémy, sociologue, Professeur PAST, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Noël-Lemaitre Christine, Maître de conférences HDR, UMR 7304 Ceperc, Aix-Marseille Université

Pons Sylvie, Chargée de communication et de médiation scientifique, UMR 7304 Ceperc, CNRS

Prévôt-Carpentier Muriel, docteur en philosophie, EA 3932 Sophiapol, Université de Paris Ouest Nanterre-La Défense ; DIM Gestes, Ile de France